la SDM fête ses 40 ans

1978 — 2018

www.sdm-lesmesnuls.fr

Sauvegarde des MESNULS

8 septembre - Forum des associations *(14:00 à 18:00)* **/ 16 septembre - Vide Grenier (JEP)**

Christine évoque ses actions avec la SDM

Mes préoccupations environnementales datent de la fin des années 1990 lorsque je suis venue habiter aux Mesnuls et que j'ai souhaité préserver l'environnement là où j'ai choisi de vivre…. C'est avec bonheur que j'ai rencontré des hommes et des femmes soucieux de protéger notre cadre de vie, bien au-delà de la limite de nos jardins respectifs : ainsi les projets évoqués ci-après ont été « remaniés » grâce aux efforts et à la persévérance des associations locales :

• La déviation de la RN12 à Jouars-Pontchartrain : cette bourgade était synonyme de cauchemar quotidien pour ses 4 000 habitants et pour environ 40 000 véhicules dont 8% de camions. L'axe routier était systématiquement saturé matin et soir pendant près de 4 heures y compris le week-end. Depuis 1972, une déviation était réclamée par les riverains, enfin, en 1993, le tracé sud fut retenu. Il mit à jour un vaste site gallo-romain sur l'emplacement dont les archéologues estiment qu'il est «sans équivalent en France» : Diodorum, à proximité de la RD23 et de la ferme d'Ithe. La déviation s'ouvre à la circulation en février 2001 ; deux « tubes » juxtaposés y sont construits permettant la traversée souterraine du hameau de Chennevières sur 450 m et protégeant la perspective du château. La route quant à elle a été profilée pour se fondre dans le paysage : 15ha de massif forestier, 8 bassins de retenue d'eaux de ruissellement sont implantés et un pont a été prévu pour les sangliers et cervidés de la forêt de Sainte-Appoline.

• Fin des années 80 début 90 : réalisation d'un poste de transformation EDF, dit « Bagot« , à Saulx le Marchais, pour renforcer le poste d'Elancourt et sécuriser l'approvisionnement de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il était projeté de construire un super-poste de transformation 400 000/225 000 volts sur 13 ha et de le raccorder par une ligne aérienne de 225 000 volts. En 2002, le projet renaît sous le nom de poste « Yvelines », il est largement révisé et tous les acteurs locaux (associations environnementales comprises, dont JADE*) participent aux réunions de concertation. Après plus de quinze années d'action, de pugnacité et le poste Yvelines est inauguré en 2008 à Méré-Gare ; 14 kms de lignes sont enfouies au lieu d'être aériennes, 2 transformateurs sont installés au lieu des 4 initialement prévus, le site est creusé et des aménagements paysagers le rendent moins visible ». Aujourd'hui, RTE (réseau de transport d'électricité) est fier de cette réalisation dont elle ouvre les portes au public. Ce fut le cas le 10 octobre dernier en partenariat avec FNE-IDF (France Nature Environnement Ile-de-France).

**JADE (Jonction d'Associations de Défense de l'Environnement) compte aujourd'hui 18 associations réparties sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines dont la SDM.*

Défense de l'environnement et du cadre de vie

• La liaison « Mantes/St Quentin en Yvelines » inscrite au SDAURIF de 1976 sous le nom d'A88 qui depuis a changé plusieurs fois de nom : « Axe Nord-sud », « Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre », « Liaison Mantes-St Quentin en Yvelines », « Voie expresse de la Vallée de la Mauldre »… mais le tracé est toujours le même ! Depuis 2005/2006, ce projet est présenté comme un axe de délestage de la RD191, entre la N13 (Epône) et la N12 (Jouars-Pontchartrain), permettant de « soulager » un certain nombre de villages« sinistrés » par la circulation routière à certaines heures de la journée. Puis une autre justification est venue récemment étayer la démonstration, portée par le Conseil Général des Yvelines, afin de créer cet axe : réaliser une liaison entre les Opérations d'Intérêt National de « Seine Aval »et de « Saclay/Massy Palaiseau/St Quentin/Versailles ». En fait il s'agit d'une véritable autoroute qui viendrait balafrer notre région. C'est pourquoi Sauvons-les-Yvelines* s'est intéressé très tôt à ce dossier en s'attachant à en chercher les finalités réelles et à faire apparaître les enjeux sociétaux qui en découleraient ; 24 communes se sont positionnées contre le projet sous la houlette de leurs maires…. Il faut toutefois rester vigilant car donné pour mort en 2012, puis enterré fin 2013, voilà que depuis 2015 on en ré-entend parler, ici ou là, de ce « serpent de mer »...

**Sauvons-les-Yvelines (SLY) est un collectif type association loi 1901, dont la particularité est de regrouper des élus, des représentants du monde agricole, des associations et des citoyens à titre individuel.*

L'essentiel de ces projets sont des aménagements du territoire ; la participation des associations, leur vigilance et leurs « combats » ont permis d'intégrer des modifications importantes et trouver l'équilibre entre urbanisme et préservation de l'environnement… et de ce cadre de vie si cher à nos yeux !

C.L.

Point de vue de lectrice

Je me pose la question : « Pourquoi des personnes souhaitent-elles s'installer aux Mesnuls et semblent ne pas participer à la vie du village. Ne serait-ce que de faire vivre les commerces et d'y acheter une simple bricole de temps à autre ».

Très souvent venant de la ville, elles ont oublié ou n'ont jamais connu la vie à la campagne, ne se contentant, par exemple, que :

- de venir de temps en temps le week-end par ici pour profiter de la tranquillité…
- de se promener dans les chemins en bordure de forêts ou des champs …
- de cueillir les petites fleurs printanières, les champignons selon les saisons ou les mûres…

Seulement, il y a aussi les « particularités locales » de la vie de tous les jours (aboiements intempestifs, bruits de tondeuses, odeurs de fumier, poulailler d'autant que de plus en plus on possède une ou deux poules pour valoriser les déchets alimentaires). Et il faut s'y habituer !!

Vu d'un appartement, on ne se rend pas toujours compte de ce que représente une maison avec un terrain et son entretien extérieur. Notamment, en ce qui concerne les clôtures, les haies , les arbres et tout ce qui fait le charme d'un village comme le nôtre et dont le manque d'entretien individuel peut donner une mauvaise image. Sans oublier que dans nos petites communes, pour garder son attrait pour les résidents et les visiteurs, une attention particulière doit être portée à l'entretien de la voirie, aux travaux améliorant la sécurité, aux écoles et à tout ce qui s'y rattache (garderie, cantine,…) et aux actions sociales.

Ainsi chacun, tout en profitant pleinement de ce cadre « à préserver », doit faire en sorte que cela dure. Les ressources qui ont toujours des limites, doivent se concentrer sur l'essentiel et le nécessaire à l'intérêt commun… et conserver ce petit coin de Paradis à 40mn (le week-end !!!) de Paris.

C.B.

Mots croisés *(force 2)*

HORIZONTAL

1 - Elle est bordée d'arbres. 2 - Unité de têtes chercheuses. Frisé. 3 - Département. 4 - Conjonction. Prophète. 5 - Tente avec hardiesse. Programme radio culte des années 60. 6 - Famille anglo-irlandaise ayant vecu aux Mesnuls. Lac des Pyrénées. 7 - Allongerons. 8 - Crus (au figuré). 9 - Il a été tué en 1967. Enregistrée chez le notaire.

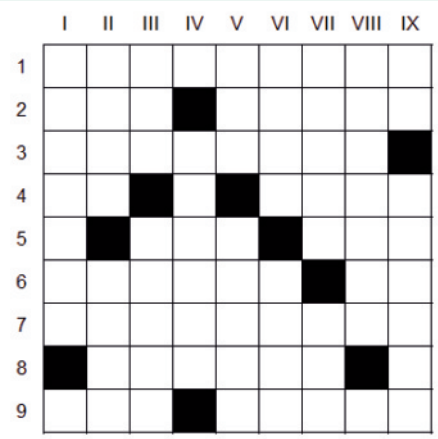

VERTICAL

I - Rivière de chez nous. II - Repensé. Etat d'Amérique. III - Pas très vaste. Bout de bombe. IV - Fera du tort. V - Six cent un. Poinçon du cordonnier (posé à l'envers). VI - Fleuve d'Irlande. Peur d'artiste. VII - Tangibles. En d'autres temps était dû au suzerain. VIII - Lettre grecque. IX - Canton normand. Au nord de l'Angleterre.

Solution de la grille précédente sur le site **www.sdm-les-mesnuls.fr**

L'avenir du village ne dépend que de vous !

Les semaines et les mois à venir vont être lourds de conséquences pour notre commune. Plus que jamais nous devons, vous devez être vigilants.

La construction d'un nouveau lotissement, cette fois-ci en plein cœur du village, est à deux doigts de voir le jour. Pour ce faire, le PLU est en passe d'être révisé* et, pour l'essentiel, les rôles sont déjà distribués. Mieux encore, sous couvert d'aménagement de sécurité, la mairie a lancé une procédure d'expropriation, créant les douleurs que l'on imagine, contre l'une d'entre nous qui n'a le tort que d'habiter là. Est-ce vraiment ce que nous voulons ?

Aujourd'hui et depuis la loi SRU, la progression naturelle de la population suffit largement à assurer une croissance harmonieuse à notre commune.

Nous avons tous vu les désastres qu'ont produits certains programmes au sein de villages des alentours. Nous ne devons pas être les prochains sur la liste. Désormais l'enjeu est simple : préserver notre village ou devenir à terme un faubourg de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

" Notre avenir est entre vos mains ".

D.L.

** Une lectrice souligne qu'il s'agit d'une modification et non d'une révision du PLU. La nuance est notable puisque, entre autres, les modalités de consultation de la population diffèrent. Le bulletin distribué par la mairie ne mentionnant ni le type de modification ni sa date de mise à disposition au public il est, de ce fait, difficile de préciser si et quand vos légitimes observations seront recevables.*

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

Sauvegarde des MESNULS www.sdm-lesmesnuls.fr *e-mail* : contact@sdm-lesmesnuls.fr

Pour soutenir ou participer aux actions de la SDM, rejoignez nous en déposant ou adressant ce bulletin d'adhésion complété à : (dépôt dans la *boîte aux lettres des associations*)

Je soussigné(e) .....

Demeurant .....

.....

N° de téléphone .....

Adresse e-mail .....

Souhaite adhérer à l'association la Sauvegarde des Mesnuls, ci-joint mon règlement* de .....€ pour l'année en cours.

** par chèque à l'ordre de la SDM*

À _____, le ...../...../ ..... Signature

Sauvegarde des Mesnuls
(boîte des associations)
6 Grande Rue
78490 Les Mesnuls

40 ans

Sauvegarde des MESNULS

- ☐ membre actif : 17,00 €
- ☐ membre bienfaiteur : 35,00 €
- ☐ adhérent-Jeune : 5,00 € *(de 15 à 23 ans)*

Sauvegarde des MESNULS www.sdm-lesmesnuls.fr e-mail : contact@sdm-lesmesnuls.fr
Association loi 1901 adresse postale : 6 Grande rue 78490 Les Mesnuls

SDM- Informations, publication de la SDM (association loi 1901) – Imprimé par nos soins – Directeur de publication : Marc Rémond - NE PAS laisser sur la voie publique